|  |
| --- |
| **Ergonome en charge du maintien dans l’emploi et prévention des risques psychosciaux** |

|  |
| --- |
| Poste n° xxxx – Pôle ressources humaines et modernisation – DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES - SERVICE PREVENTION SANTE ET ACTION SOCIALE |
| **Classification** |  Filière : administrative ou technique Poste de catégorie A relevant du cadre d’emplois, des attachés ou des ingénieurs territoriauxLieu d’affectation : BobignyFonction d’encadrement : Non Quotité de travail : 100 % |
| **Environnement du poste de travail** | Direction : Direction des ressources humainesService : Service prévention santé et action sociale |
| **Position du poste dans l’organisation** | Sous la responsabilité hiérarchique de la cheffe du bureau de l’accompagnement psychosocial et sous la responsabilité fonctionnelle de la responsable de la mission handicap. |
|  |
| **Raison d’être du poste :** Ce poste a été pensé afin d’améliorer les conditions de travail des agents en intégrant une approche ergonomique sur les volets maintien dans l’emploi et prévention des risques psychosociaux. L’ergonome collaborera étroitement avec la mission handicap pour la mise en place de préconisations de maintien dans l'emploi des agents handicapés et le Bureau d’accompagnement psychosocial pour la gestion des risque psychosociaux. Cette collaboration renforcée permet de croiser les expertises et de mettre en place des solutions adaptées, tant sur une approche individuelle que collective, afin d'améliorer les conditions de travail.  |
|  |
| **Missions principales :** | **Sur le volet maintien dans l’emploi :** * Réaliser les études ergonomiques préconisées par la médecine professionnelle, au profit des agent.e.s bénéficiaires de l’obligation d’emploi, portant sur l’environnement de travail, incluant les aspects matériels et organisationnels.
* Contribuer aux réunions de maintien dans l’emploi, restituer et porter la démarche ergonomique.
* Assurer le suivi des agents concernés
* Coordonner la mise en œuvre des aménagements de poste suite à l'étude ergonomique

**Sur le volet prévention des risques psychosociaux :** * Réaliser des évaluations et / ou interventions collectives au sein des équipes de la collectivité en binôme avec une autre ergonome, pour
* Rendre compte de l'activité réelle des agents à partir d'une approche systémique des situations de travail, à en décrire ou à anticiper les conséquences (santé et performance) et à traduire les connaissances en recommandations opérationnelles ;
* Décrire et analyser les processus du travail réel pour les comparer aux procédures prescrites, afin de pouvoir transformer les situations de travail dysfonctionnelles ;
* Identifier et analyser les variabilités et les aléas des situations de travail.
 |
| * + Coordonner les démarches de prévention et d’évaluation des risques psychosociaux confiées à la prestation externe.
 |
| * + Conseiller les directions dans la prévention des risques psychosociaux et dans l'élaboration et le suivi des plans d'action.
 |
|  |

|  |
| --- |
| **Compétences****Compétences techniques :*** **Ergonomie** : Maîtrise des méthodes d’analyse ergonomique et des aménagements de postes de travail.
* **Prévention des RPS** : Expertise en évaluation, prévention et gestion des risques psychosociaux.
* **Analyse du travail** : Capacité à analyser les processus de travail et à proposer des améliorations.
* **Gestion de projet** : Coordination et suivi des actions d’amélioration des conditions de travail.

**Compétences relationnelles :*** **Communication** : Capacité à expliquer des concepts techniques et à animer des actions de sensibilisation.
* **Ecoute et analyse** : Aptitude à comprendre les besoins des agents et à analyser les situations de travail.
* **Travail en équipe** : Collaboration avec les équipes internes et prestataires externes.

**Compétences en gestion :*** **Suivi et évaluation** : Gestion du reporting et suivi des actions mises en place.
* **Organisation** : Capacité à prioriser et organiser les interventions de manière efficace.

**Compétences personnelles :*** **Proactivité** : Prise d'initiative et force de proposition.
* **Discrétion** : Respect de la confidentialité des données liées à la santé au travail.
* **Adaptabilité** : Flexibilité face aux besoins et évolutions de l'organisation.
 |
|  |
| **Niveau d’études :** Bac + 5**Diplômes requis :** diplôme et titre d’ergonome **Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire :** Souhaitée(s) Requise(s)X |
| **Caractéristiques principales liées au poste**  |
|  Horaires spécifiques Permis de conduire obligatoire Déplacements province et étranger Astreintes |  Logement de fonction Vaccins obligatoires Port d’une tenue de travail obligatoireAutre caractéristique :  |